

Session Plénière du 28 février 2019

RAPPORT N°19.01.01 – Transition énergétique en région Centre-Val de Loire : mobiliser face à l’urgence climatique et sociale.

Intervention de Stanislas de LA RUFFIE

Monsieur le Président,

Dans le cadre de ce rapport relatif à la Transition énergétique, vous voulez « *mobiliser les acteurs et réinventer la gouvernance* ».

Vaste ambition ... !

Vous partez du postulat selon lequel il faudrait « *créer une instance régionale de la transition énergétique pour une dynamique partagée* »

Ainsi vous voulez créer :

- Une ACTE (Assemblée pour le Climat et la Transition Energétique)
- Une Conférence des Parties Régionale (COP Régionale)

a) Sur l’ACTE

Vous voulez créer cette nouvelle instance permanente pour « *simplifier les relations, clarifier les rôles et mettre de la cohérence* » ... !

La barre est très haute ...!

Mais déjà sur la forme, la présentation de ce rapport avec un plan biscornu (c, a, b...), rend perplexe... !

Mais surtout sur le fond, quand on examine en détail le schéma incompréhensible joint au rapport... Force est d’admettre que le résultat obtenu est contraire au but recherché !

Qui est quoi ? qui fait quoi ? c’est totalement indéchiffrable...!

Si vous voulez encore un plus éloigner nos concitoyens de la chose publique et de ses prétendues élites, il n'y a pas de meilleur moyen.

Continuez ainsi, et la France entière sera dans la rue.

Mais au-delà même de cette complexité absolue, cette création d'un nouveau « Machin » comme dirait de Gaulle, ou « Comité Théodule », dont l'objet est uniquement « *de faciliter les échanges et la communication* » est symptomatique de votre politique très gauchisante qui consiste à vouloir toujours créer des organismes, des commissions, des assemblées qui ne servent à rien si ce n'est à créer de nouveaux postes de permanents, et tout cela bien sûr, aux frais de la collectivité et de ses contribuables.

Car le problème, qui est bien évidemment éludé dans ce rapport, c'est le financement de la ligne budgétaire complémentaire qui va permettre de financer les permanents, les réunions et les petites « sauteries » de cette nouvelle Assemblée, laquelle va évidemment épaissir un peu plus notre joli mille-feuille administratif.

Certes, vous évoquez page 32 le financement de cette transition, mais objectivement, il n'y a rien de nouveau sous le soleil...du réchauffement climatique !

Les financements que vous remémorez existent en réalité déjà, et cette ACTE sera donc forcément financée au détriment d'un autre poste de dépenses budgétaires.

b) Sur la COP

Mais le comble dans tout cela, c'est que non contents d'avoir imaginé et créé un nouvel organisme, vous envisagez « *en même temps* » comme dirait certains de créer un second comité Théodule : la COP Régionale, dont la Présidence déléguée est d'ores et déjà confiée à un de vos éminents Vice-Président

Cette « *Conférence des Parties* » semble avoir peu ou prou le même objet que l'ACTE, c'est-à-dire pas grand-chose, et réunira une fois tous les deux ans les mêmes acteurs, les mêmes institutions, les mêmes collectivités, pour un grand raout solennel et festif, financé par les deniers publics et donc toujours et encore par les contribuables.

Quelle lourdeur, quelle gabegie, alors que nous avons un SRADDET et bien d'autres outils pour conduire cette transition écologique !

Pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué ?!

Pourquoi faire léger et peu coûteux, quand on peut faire lourd et dispendieux !

Nos concitoyens apprécieront...